



Centre Hospitalier de Muret

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES PATIENTS

Ouverture le 19 septembre 2024

HÔPITAL DE JOUR GÉRIATRIQUE

PRÉVENTION, ÉVALUATION, DIAGNOSTIC ET ACTES TECHNIQUES EN AMBULATOIRE

POUR PERSONNES ÂGÉES DE +70 ANS

ou + 60 ans présentant une affection de longue durée



Sur prescription médicale, les patients seront accueillis par une infirmière, au 1er étage de l'Unité Gériatrique du Centre Hospitalier de Muret de 8h30 à 16h00

L'HÔPITAL DE JOUR GÉRIATRIQUE A VOCATION À FAVORISER LE MAINTIEN DES PERSONNES À LEUR DOMICILE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE. LA DÉMARCHE CONSISTE À IDENTIFIER LES FRAGILITÉS ET À AGIR POUR PRÉVENIR LE RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE ET ÉVITER LES HOSPITALISATIONS LONGUES.

OFFRE DE SOINS PROPOSÉE EN JOURNÉE OU DEMI-JOURNÉE

1. **Consultation médicale** par le médecin gériatre
2. **Selon les besoins du patient :**
 - Evaluation de la fragilité et de l'autonomie
 - Evaluation pluridisciplinaire gériatrique
 - Réalisation d'actes techniques en ambulatoire
3. **Présentation du plan personnalisé de soins** au patient et à son aidant

NB : Le médecin de l'Hôpital De Jour Gériatrique pourra proposer à l'aidant de réaliser un test de dépistage des fragilités selon le programme ICOPE (STEP 1)



MODALITÉS DE PRÉ-ADMISSION ET D'ADMISSION

Prescription par un médecin : celui-ci adressera, par messagerie sécurisée, le formulaire de Demande d'Hospitalisation en Hôpital de Jour Gériatrique et/ou prendra contact, en précisant le motif d'hospitalisation, avec l'Hôpital De Jour Gériatrique par téléphone au 05 67 52 81 96 ou par mail à hdj.geriatric@ch-muret.fr

Programmation et organisation du rendez-vous par l'infirmière de l'Hôpital De Jour Gériatrique

Prise de contact téléphonique par l'infirmière avec le patient et/ou son aidant pour préparer l'admission

Rappel téléphonique du rendez-vous par l'infirmière quelques jours avant l'hospitalisation de jour

Admission effectuée le jour de l'hospitalisation au Bureau des entrées de l'Unité Gériatrique, avec l'ensemble des pièces à fournir

Il est recommandé que le patient soit accompagné de son aidant principal le jour de l'hospitalisation

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



Médecin gériatre



Infirmière



Neuropsychologue



Masseur-kinésithérapeute



Diététicienne



Assistante sociale



Ergothérapeute



Psychomotricienne



Pharmacienne



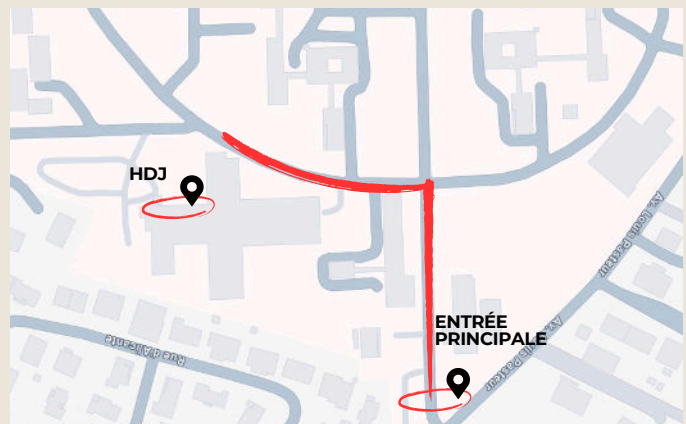
Préparatrice en pharmacie



CENTRE HOSPITALIER DE MURET

116 avenue Louis Pasteur - CS 10202 - 31600 Muret

05.67.52.81.96 - hdj.geriatrie@ch-muret.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Transports

- Ambulance sur prescription médicale du médecin traitant
- Bus : ligne 302 - Arrêt Centre Hospitalier de Muret
- Axe routier : A64 Toulouse/ Tarbes, sortie 33, Muret Zone Industrielle sud
- Parking gratuit devant le bâtiment de l'Unité Gériatrique

Repas

Le repas est prévu et pris en charge dans le cadre de l'hospitalisation de jour pour le patient
L'aidant peut demander à prendre le repas sur place (demande à faire avant l'hospitalisation)

ET APRÈS ?

- Mise en œuvre du **plan personnalisé de soins** par le médecin traitant, en accord avec le patient
- **Suivi téléphonique** auprès du patient entre 2 et 3 mois après l'hospitalisation par l'infirmière de l'Hôpital De Jour Gériatrique